

dis souvent que le processus des revues des politiques est très normal et que, quand on en a terminé une, si on est logique et intelligent, il faudrait dès le lendemain en entreprendre une autre sur le même sujet, car les choses changent très rapidement.

C'est donc à la lumière de ce principe que l'on a institué le ministère de l'Industrie comme une entité distincte du ministère du Commerce, en 1963, et c'est de nouveau pour cette raison que ces deux ministères seront fondus prochainement en un ministère de l'Industrie et du Commerce. Il n'y a donc pas de contradiction.

En 1963, à la veille des négociations Kennedy, on reconnaissait généralement qu'il fallait développer au Canada un secteur industriel plus agressif, mieux apte à soutenir la concurrence internationale, capable d'assurer l'expansion des industries de fabrication et d'accroître le nombre des emplois disponibles pour notre main-d'œuvre. On croyait, en certains milieux éclairés, que le gouvernement fédéral devait contribuer à faciliter l'adaptation de l'industrie à cette nouvelle situation. Les circonstances dictaient, à ce moment-là, de prendre un nouvel élan, de découvrir d'autres champs d'action, d'établir des priorités nouvelles, etc. Ce sont ces facteurs, tels qu'ils se présentaient en 1963, qui ont entraîné l'établissement du ministère de l'Industrie, et ces objectifs ont été mis en œuvre.

Puis-je rappeler également qu'il y a des circonstances particulières. En 1963, le ministre de l'Industrie était en même temps ministre de la Production de défense et, par conséquent, c'était un homme très occupé, ayant deux ministères—complémentaires—à diriger. Aujourd'hui, le ministère de la Production de défense, élargi, devenu ministère des Approvisionnements et Services, a son propre chef.

Il faut également se rappeler qu'en 1963, le ministère de l'Industrie était responsable du développement régional. Et ce secteur, qui se préoccupe du développement régional, est devenu aujourd'hui l'objet d'un ministère particulier.

Alors, avant de nous accuser tantôt, peut-être, de manquer de logique, il faudrait tenir compte—c'est ce que j'essaie de démontrer—des circonstances très particulières qui existaient en 1963 et des changements intervenus depuis lors, dans le jeu, dans le concours de circonstances qui est partie intégrale de chaque situation.

De toute façon, la dévolution de cette nouvelle fonction à un organisme nouveau et distinct, en 1963, lui a aidé—je parle du ministère de l'Industrie, évidemment,—à acquérir l'in-

fluence, le prestige et les instruments nécessaires pour contribuer à cette réorientation de notre économie. Tout cela demeure dans la nouvelle structure.

J'ai déjà mentionné un certain nombre de programmes importants mis en œuvre par le ministère de l'Industrie. Mais il y en a plusieurs autres, dont le fameux accord sur l'automobile conclu entre le Canada et les États-Unis, lequel s'est avéré un grand succès, et le programme sur la machinerie, qui permet d'importer, sans droits de l'équipement industriel.

Grâce à ce ministère de l'Industrie, il existe maintenant une meilleure collaboration entre le monde des affaires et le gouvernement.

Nous sommes donc aujourd'hui en face d'une conjoncture nouvelle qui nous commande de réunir ces deux ministères et, encore une fois, il me semble qu'il n'y a rien de contradictoire à cela.

De toute façon, l'opposition disait, en 1963, que le ministère du Commerce devait être également un ministère pour l'industrie. Le moins que l'on puisse attendre des députés de l'opposition, ce soir, c'est qu'ils approuvent la fusion des deux ministères. Pour ma part, j'espère que le débat sera moins long que celui qui a porté sur la formation du ministère des Communications.

• (9.20 p.m.)

[Traduction]

**L'hon. M. Hees:** Monsieur le président, nous avons tous, je crois, écouté avec un vif intérêt le ministre de l'Industrie et du Commerce, et je dois le féliciter de son exposé, car il a manifesté une qualité primordiale pour un ministre de l'Industrie et du Commerce: il est indiscutablement un vendeur, car il a failli réussir à faire croire au Parlement que le ministère de l'Industrie et du Commerce était une innovation. A vrai dire, ce qu'il a dit ce soir prouve que le gouvernement n'aurait jamais dû séparer l'industrie et le commerce. En l'écoutant parler, je me suis dit, comme on le fait souvent en entendant un son de cloche familier «Je reconnais là certaines de mes paroles». Si les députés se reportent au hansard de l'époque, ils constateront que le ministre a dit exactement ce que je disais à la Chambre des communes au sujet des fonctions du ministère du Commerce. Je tiens à féliciter le ministre de prendre un vieux produit, d'un produit réussi, que d'autres que lui ont mené au succès et de le présenter à l'univers comme quelque chose de tout à fait nouveau, d'excitant et qui permettra d'atteindre des résultats jamais obtenus auparavant. Je